

DEC150199DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Marie FOURCADE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8564 intitulée Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC140883INSHS du 7 avril 2014 portant cessation de fonctions et nomination Madame Ines ZUPANOV, directrice par intérim, et Madame Corinne LEFEVRE, directrice adjointe par intérim, de l'unité UMR8564 intitulée « Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Marie FOURCADE, Ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie FOURCADE, délégation est donnée à Madame Caterina GUENZI, Maître de conférences aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie FOURCADE et de Madame Caterina GUENZI, délégation est donnée à Madame Corinne LEFEVRE, Chargé de recherche 1^{ère} classe aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

La Directrice d'unité
Ines ZUPANOV